

SÉANCE DU 20 MARS 2024

Date de convocation : 07/03/2024 Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 13
Votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 mars à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la maison commune, en séance publique sous la présidence de Monsieur Noël BOURNONVILLE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs, Noël BOURNONVILLE, Josiane DETOC, Gildas BOUREL, Isabelle RENOUARD, Patrick LERETEUX, Gérard PASEK, Magalie DUFOUR, Françoise RUFFAULT, Bertrand NUFFER, Pierre MOIRE, Pierre-Antoine VITEL, Tristan LE HEGARAT, Madame Hélène KERBRAT (arrivée à 20h04).

Absents : Madame Karine GUIBAUDET ayant donné pouvoir à Madame Isabelle RENOUARD, Madame Cécile GUILLEMAUT ayant donné pouvoir à Monsieur Pierre MOIRE.

Secrétaire : Monsieur Gildas BOUREL.

2024-09 APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT

Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 février 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le procès-verbal du conseil municipal du 7 février 2024.

PRESENTATION INDEMNITES ELUS

20h04 : Arrivée de Mme KERBRAT,

Les articles 92 et 93 de la loi relative à l'engagement de la vie locale et à la proximité de l'action publique ont introduit de nouvelles dispositions au sein du Code Général des Collectivités Territoriales.

Entre autres, l'obligation de présenter annuellement un état des indemnités de toute nature perçues par les membres des conseils municipaux, communautaires, départementaux et régionaux au titre de tout et des toutes fonctions exercées.

Il est ainsi fait état des indemnités perçues par le conseil municipal au titre de l'année 2023.

Elus	Mandat	Rémunération Brute	Corisations	Total chargé
BOUREL Gildas	Adjoint au maire	5 110.20 €	214.62 €	5 324.82 €
BOURNONVILLE Noël	Maire	17 564.46 €	6 166.86 €	23 731.32 €
BOURNONVILLE Noël	Vice président de la CCVIA	7 619.70 €	2 678.28 €	10 297.98 €
DETOC Josiane	Adjoint au maire	5 110.20 €	214.62 €	5 324.82 €
DUFOUR Magalie	Conseiller municipal	2 920.08 €	122.64 €	3 042.72 €
GUIBAUDET Karine	Conseiller municipal	2 920.08 €	122.64 €	3 042.72 €
GUILLEMAUT Cécile	Conseiller municipal	627.84 €	26.34 €	654.18 €
KERBRAT Hélène	Conseiller municipal	627.84 €	26.34 €	654.18 €
LERETEUX Patrick	Adjoint au maire	5 110.20 €	214.62 €	5 324.82 €
LE HEGARAT Tristan	Conseiller municipal	1 216.74 €	51.12 €	1 267.86 €
MOIRE Pierre	Conseiller municipal	627.84 €	26.34 €	654.18 €
NUFFER Bertrand	Conseiller municipal	627.84 €	26.34 €	654.18 €
PASEK Gérard	Conseiller municipal	2 920.08 €	122.64 €	3 042.72 €
RENOUARD Isabelle	Adjoint au maire	5 110.20 €	214.62 €	5 324.82 €
RUFFAULT Françoise	Conseiller municipal	2 920.08 €	122.64 €	3 042.72 €
VITEL Pierre-Antoine	Conseiller municipal	627.84 €	26.34 €	654.18 €

2024-10 COMPTES DE GESTION 2023

Il sera proposé au Conseil Municipal d'approuver les comptes de gestion de la Commune, des budgets annexes Assainissement, ZAC, et du SPIC Photovoltaïque, établis par le receveur municipal pour l'exercice 2023 et correspondant aux comptes administratifs.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 035012

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC FOUGERES

ETABLISSEMENT : SAINT MEDARD SUR ILLE
ETAT : II-1

Résultats budgétaires de l'exercice

53000 - SAINT MEDARD SUR ILLE

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	674 319,97	1 376 563,24	2 050 883,21
Titres de recette émis (b)	194 462,48	1 159 225,81	1 353 688,29
Réductions de titres (c)		2 221,98	2 221,98
Recettes nettes (d = b - c)	194 462,48	1 157 003,83	1 351 466,31
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	674 319,97	1 376 563,24	2 050 883,21
Mandats émis (f)	238 812,18	947 316,43	1 186 128,61
Annulations de mandats (g)		2 440,61	2 440,61
Dépenses nettes (h = f - g)	238 812,18	944 875,82	1 183 688,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		212 128,01	167 778,31
(h - d) Déficit	44 349,70		

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 035012

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC FOUGERES

ETABLISSEMENT : SAINT MEDARD SUR ILLE ASST

Résultats budgétaires de l'exercice

53001 - SAINT MEDARD SUR ILLE ASST

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 607 428,87	63 110,13	2 670 539,00
Titres de recette émis (b)	28 796,39	55 656,72	84 453,11
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	28 796,39	55 656,72	84 453,11
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 607 428,87	63 110,13	2 670 539,00
Mandats émis (f)	77 050,75	37 360,33	114 411,08
Annulations de mandats (g)		580,65	580,65
Dépenses nettes (h = f - g)	77 050,75	36 779,68	113 830,43
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		18 877,04	
(h - d) Déficit	48 254,36		29 377,32

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 035012

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC FOUGERES

ETABLISSEMENT : ST MEDARD SUR ILLE ZAC
ETAT : II-1

Résultats budgétaires de l'exercice

53002 - ST MEDARD SUR ILLE ZAC

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	180 048,60	102 036,99	282 085,59
Titres de recette émis (b)	93 761,06	94 957,08	188 718,14
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	93 761,06	94 957,08	188 718,14
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	180 048,60	102 036,99	282 085,59
Mandats émis (f)	94 359,07	94 957,08	189 316,15
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	94 359,07	94 957,08	189 316,15
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	598,01		598,01

Résultats budgétaires de l'exercice

53004 - ST MEDARD/ILLE PHOTOVOLTAIQUE

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	11 002,67	13 574,30	24 576,97
Titres de recette émis (b)	6 517,03	10 593,49	17 110,52
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	6 517,03	10 593,49	17 110,52
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	11 002,67	13 574,30	24 576,97
Mandats émis (f)	6 785,82	9 025,23	15 811,05
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	6 785,82	9 025,23	15 811,05
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		1 568,26	1 299,47
(h - d) Déficit	268,79		

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les comptes de gestion 2023 présentés.

2024-11 COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

Monsieur Le Maire sort de la salle et ne prend part ni à la présentation, ni au délibéré ni au vote des comptes administratifs des budgets 2023.

Au terme de l'exercice 2023, il est présenté au conseil municipal, par M PASEK, les résultats de l'exécution budgétaire du budget principal et des budgets annexes.

BUDGET COMMUNE

Dépenses de fonctionnement			
Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
11	Charges à caractère général	345 936.20 €	283 113.14 €
12	Charges de personnel	574 676.20 €	565 629.28 €
14	Atténuations de produits	315.00 €	56.00 €
023	Virement à la section d'investissement	354 152.57 €	0.00 €
42	Opérations d'ordre de transfert	7 385.97 €	8 015.97 €
65	Autres charges de gestion courante	82 928.90 €	78 430.78 €
66	Charges financières	10 471.40 €	9 563.65 €
68	Dotation aux amortissements provisions	67.00 €	67.00 €
Total des dépenses de fonctionnement		1 375 933.24 €	944 875.82 €

Recettes de fonctionnement			
Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
002	Résultat de fonctionnement reporté	331 035.03 €	331 035.03 €
13	Atténuations des charges	19 670.67 €	33 617.62 €
70	Produits des services	97 583.93 €	128 837.59 €
73	Impôts et taxes	162 332.00 €	177 524.93 €
731	Fiscalité locale	419 770.17 €	422 189.00 €
74	Dotations et participations	330 500.00 €	350 038.85 €
75	Autres produits de gestion courante	14 010.00 €	40 721.06 €
76	Produits financiers	1 031.44 €	1 035.85 €
77	Produits exceptionnels	0.00 €	3 038.93 €
Total des recettes de fonctionnement		1 375 933.24 €	1 488 038.86 €

Le résultat de fonctionnement cumulé à affecter : 543 163.04€

11

BUDGET COMMUNE

Dépenses d'investissement			
Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
020(Dél)	Dépenses imprévues	0.00 €	0.00 €
20	Immobilisations incorporelles	10 999.94 €	8 187.60 €
21	Immobilisations corporelles	427 366.53 €	25 532.41 €
23	Immobilisations en cours	114 074.11 €	83 212.78 €
D10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €
D16	Emprunts et dettes assimilées	121 879.39 €	121 879.39 €
13	Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €
D040	Opérations d'ordre de transfert	0.00 €	0.00 €
D041	Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €
D001	Solde d'exéc. de la section d'invest. reporté	0.00 €	0.00 €
Total des dépenses d'investissement		674 319.97 €	238 812.18 €
Total des dépenses réelles d'investissement de l'exercice		674 319.97 €	238 812.18 €

Recettes d'investissement			
Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
1	Solde reporté	134 017.67 €	134 017.67 €
R021	Virt de la section de fonctionnement	354 152.57 €	- €
R040	Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissement)	7 385.97 €	8 015.97 €
R041	Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €
10	Dotations, fonds divers (dont affectation du résultat)	148 477.94 €	173 248.55 €
R13	Subventions d'investissement	23 500.00 €	6 412.14 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €
27	Autres Immobilisations financières	6 785.82 €	6 785.82 €
24	Produits de cession	- €	- €
Total des recettes d'investissement		540 302.30 €	194 462.48 €
Total des recettes d'investissement cumulées (dont 1068)		674 319.97 €	328 480.15 €
Affectation du résultat de fonctionnement (1068)		124 000.00 €	124 000.00 €

Résultat de la section d'investissement : 89 667.97€

BUDGET ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement			
Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
011	Charges à caractère général	8 611.44 €	6 557.63 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 112.18 €	10 112.18 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	19 149.50 €	19 149.50 €
66	Charges financières	810.37 €	810.37 €
68	Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions	150.00 €	150.00 €
023	Virement à la section d'investissement	24 276.64 €	
Total des dépenses de fonctionnement		63 110.13 €	36 779.68 €

Recettes de fonctionnement			
Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	- €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	3 318.09 €	3 317.09 €
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services	59 792.04 €	52 339.63 €
Total des recettes de fonctionnement		63 110.13 €	55 656.72 €

Le résultat de la section de fonctionnement est de 18 877.04€

BUDGET ASSAINISSEMENT

Dépenses d'investissement			
Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
16	Emprunts et dettes assimilées	10 044.57 €	10 044.57 €
20	Immobilisations Incorporelles	168 385.41 €	15 317.09 €
23	Immobilisations en cours	2 425 680.80 €	48 372.00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	3 318.09 €	3 317.09 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		
Total des dépenses d'investissement		2 607 428.87 €	77 050.75 €

Recette d'investissement			
Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
10	Apports Dotations et réserves	423 301.78 €	9 646.89 €
040	Opérations d'ordre entre section	19 149.50 €	19 149.50 €
13	Subventions investissement	413 184.77 €	
16	Emprunt et dettes assimilées	1 708 565.60 €	
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	18 950.58 €	18 950.58 €
021	Virement de la section de fonctionnement	24 276.64 €	
Total des recettes d'investissement		2 607 428.87 €	47 746.97 €

Le résultat de la section d'investissement est de : - 29 303.78€

BUDGET ZAC

Dépenses de fonctionnement			
Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
12	Charges de personnel et frais assimilés	598.01 €	598.01 €
042	Opération d'amortissement	93 761.06 €	93 761.06 €
043	Opération d'ordre à l'interieur de la section de fonctionnement	598.01 €	598.01 €
002	Déficit de fonctionnement reporté	7 079.91 €	7 079.91 €
Total des dépenses de fonctionnement		102 036.99 €	102 036.99 €

Recettes de fonctionnement			
Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
70	Produits de service	7 079.91 €	- €
42	Opérations d'ordre de transfert entre section	94 359.07 €	94 359.07 €
43	Opération d'ordre à l'interieur de la section de fonctionnement	598.01 €	598.01 €
Total des recettes de fonctionnement		102 036.99 €	94 957.08 €

Le résultat de la section de fonctionnement est de : - 7079.91€

BUDGET ZAC

Dépenses d'investissement			
Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
13	Subvention d'investissement		
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	94 359.07 €	94 359.07 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	85 689.53 €	85 689.53 €
Total des dépenses d'investissement		180 048.60 €	180 048.60 €

Recettes d'investissement			
Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
16	Emprunts et dettes assimilées	86 287.54 €	- €
40	Opération d'ordre de transfert entre section	93 761.06 €	93 761.06 €
Total des recettes d'investissement		180 048.60 €	93 761.06 €

La section d'investissement présente un résultat de : - 86 287.54€

BUDGET SPIC

Dépenses de fonctionnement			
Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
011	Charges à caractère général	2 406.94 €	81.40 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 395.36 €	1 395.36 €
66	Charges financières	1 031.44 €	1 031.44 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	6 517.03 €	6 517.03 €
023	Virement à la section d'investissement	2 223.53 €	- €
Total des dépenses de fonctionnement		13 574.30 €	9 025.23 €

Recettes de fonctionnement			
Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 980.81 €	2 980.81 €
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	10 593.49 €	10 593.49 €
Total des recettes de fonctionnement		13 574.30 €	13 574.30 €

Le résultat de la section de fonctionnement est de : 4 549.07€

BUDGET SPIC

Dépenses d'investissement			
Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
16	Emprunts et dettes assimilées	6 785.82 €	6 785.82 €
21	Immobilisations corporelles	4 216.85 €	- €
Total des dépenses d'investissement		11 002.67 €	6 785.82 €

Recettes d'investissement			
Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 262.11 €	2 262.11 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	6 517.03 €	6 517.03 €
021	Virement de la section de fonctionnement	2 223.53 €	- €
Total des recettes d'investissement		11 002.67 €	8 779.14 €

Le résultat de la section d'investissement est de : 1 993.32€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les comptes administratifs 2023.

2024-12 AFFECTATION DU RESULTAT 2023 : COMMUNE

Le compte administratif 2023 fait ressortir :

-Un excédent de la section de fonctionnement de 543 163.04€

-Un excédent de la section d'investissement de 89 667.97€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **D'affecter** en section d'investissement – article 1068 : 110 000€
- **De reporter** en section de fonctionnement au compte R002 : 433 163.04€,
- **De reporter** l'excédent de clôture de la section d'investissement au compte R001 : 89 667.97€.

2024-12 AFFECTATION DU RESULTAT 2023 : ASSAINISSEMENT

Le compte administratif 2023 fait ressortir :

-Un excédent de la section de fonctionnement de 18 877.04€

-Un déficit de la section d'investissement de 29 303.78€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **D'affecter** en section d'investissement – article 1068 : 18 877.04€,
- **De reporter** le déficit de clôture de la section d'investissement au compte D001 : 29 303.78€.

2024-13 AFFECTATION DU RESULTAT 2023 : ZAC

15

Le compte administratif 2023 fait ressortir :

-Un déficit de la section de fonctionnement de 7 079.91€

-Un déficit de la section d'investissement de 86 287.54€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **De reporter** le résultat de la section de fonction – article D002 : 7 079.91€,
- **De reporter** le résultat de clôture de la section d'investissement au compte D001 : 86 287.54€.

2024-14 AFFECTATION DU RESULTAT 2023 : SPIC

Le compte administratif 2023 fait ressortir :

-Un excédent de la section de fonctionnement de 4 549.07€

-Un excédent de la section d'investissement de 1 993.32€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **De reporter** le résultat de la section de fonctionnement – article R002 : 4 549.07€,
- **De reporter** le résultat de la section d'investissement au compte R001 : 1 993.32€.

2024-15 FISCALITE : VOTE DES TAUX 2024

Il sera proposé au conseil municipal de se prononcer sur l'évolution des taux d'imposition.

Pour rappel les taux actuellement en vigueur sont les suivants :

- Taxe sur le foncier bâti : 41,16 %,
- Taxe sur le foncier non bâti : 39,88 %,
- Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 14,39%.

M VITEL souhaite savoir si nous avons des informations quant à une évolution du taux d'imposition de la part intercommunal ?

M LE MAIRE indique que l'évolution devrait être une augmentation d'un point. Il rappelle que ce taux n'a pas été augmenté depuis plusieurs années.

M MOIRE considère que symboliquement l'augmentation de la base d'imposition est suffisante, et suffit. Il n'est pas favorable à une augmentation des taux.

M LE MAIRE précise que des investissements très lourds sont à prévoir et que seule l'augmentation de la base ne suffit pas à y faire face. Il indique qu'aucune autre augmentation de taux ne sera réalisé jusqu'à la fin du mandat. Cette augmentation est malheureusement nécessaire. Il rappelle qu'il s'agit du seul levier d'augmentation des ressources de la commune. Il est proposé une augmentation de 2.5 point du taux d'imposition de la taxe sur le foncier bâti et un maintien des autres taux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 11 voix POUR 1 Abstention (Mme RUFFAULT), 3 voix CONTRE (M MOIRE, M VITEL, Mme GUILLEMAUT) :

- **Décide** de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :
 - Taxe sur le foncier bâti : 43,66 %,
 - Taxe sur le foncier non bâti : 39,88 %,
 - Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 14,39%.

2024-15 BUDGET 2024 : REMBOURSEMENT DES CHARGES DE PERSONNEL PAR LES BUDGETS ANNEXES

Vu le Code général des collectivités territoriales, ainsi que les instructions comptables et budgétaires M57, M4 et M49.

Considérant que les budgets annexes Assainissement, ZAC, et SPIC Photovoltaïque, n'ont pas leurs propres services et qu'en conséquence ce sont les moyens généraux de la Commune qui sont utilisés, il est proposé au conseil municipal une répartition des charges de personnels telle que :

Budget	Montant BP 2023	Montant BP 2024
Assainissement	10 112.18 €	10 803.27 €
ZAC	598.01 €	598.01 €
SPIC	1 395.36 €	199.34 €
Total	12 105.54 €	11 600.62 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la répartition du remboursement des charges personnelles présentée.

2024-16 BUDGET PRIMITIF 2024 : COMMUNE

Il est présenté au conseil municipal le projet de budget primitif 2024 de la commune se résumant ainsi :

17

BUDGET COMMUNE		
Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2024
11	Charges à caractère général	336 114.29 €
12	Charges de personnel	612 618.80 €
14	Atténuations de produits	315.00 €
023	Virement à la section d'investissement	500 895.67 €
42	Opérations d'ordre de transfert	5 324.97 €
65	Autres charges de gestion courante	82 347.28 €
66	Charges financières	8 340.97 €
67	Charges exceptionnelles	600.00 €
68	Dotations aux amortissements provisions	161.00 €
Total des dépenses de fonctionnement		1 546 717.98 €

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2024
002	Résultat de fonctionnement reporté	433 163.04 €
13	Atténuations des charges	24 177.29 €
042	Opérations d'ordre de transfert	- €
70	Produits des services	116 194.40 €
73	Impôts et taxes	157 032.00 €
731	Fiscalité locale	466 538.12 €
74	Dotations et participations	340 000.00 €
75	Autres produits de gestion courante	17 500.00 €
76	Produits financiers	777.96 €
77	Produits exceptionnels	- €
Total des recettes de fonctionnement		1 555 382.81 €

BUDGET COMMUNE		
Dépenses d'investissement		
Dépenses	Total des dépenses	BP 2024
20	Immobilisations incorporelles	46 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	501 948.81 €
23	Immobilisations en cours	192 200.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	106 234.87 €
Total des dépenses d'investissement		846 383.68 €

Recettes d'investissement		BP 2024
001	Solde reporté	89 667.97 €
021	Virt de la section de fonctionnement	500 895.67 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissement)	5 324.97 €
10	Dotations, fonds divers (dont affectation du résultat)	135 709.25 €
13	Subventions d'investissement	108 000.00 €
27	Autres Immobilisations financières	6 785.82 €
Total des recettes d'investissement		846 383.68 €

Il est proposé au conseil municipal de délibéré à son sujet.

D'autre part, un changement de nomenclature comptable a été approuvé par le conseil municipal lors de sa séance du mois de juin 2022. Cette décision est entrée en vigueur dans le cadre du vote du budget 2023.

Cette nouvelle nomenclature permet d'apporter de la souplesse dans la gestion des crédits votés puisqu'elle permet à l'assemblée délibérante d'autoriser le maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections (Fonctionnement : 1 040 497.34€ / Investissement : 846 383.68€).

Cette disposition remplace le chapitre « Dépenses imprévues », supprimé dans la nomenclature M57, permettait de réaliser des virements de crédits sans délibération du conseil municipal.

Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur le taux de dépenses ouvertes au virement de crédits.

M MOIRE rappelle que l'autorisation de virement de crédits de 7.5% ne lui convient pas. Il est contre ce principe. De plus il le budget ne semble pas prendre en compte les problématique énergétique, et souhaite qu'une étude soit réaliser sur une amélioration des performances énergétique de l'école. L'absence de questionnement sur ce sujet lui pose problème.

Mme RENOUARD indique que la municipalité a agi en ce sens puisque les éclairages ont été changé afin d'installer des dispositifs LED, moins énergivores, et que des huisseries ont également été changées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 12 voix POUR et 3 voix CONTRE (M MOIRE, M VITEL, Mme GUILLEMAUT) :

- **Approuve** le budget primitif 2024,
- **Fixe** le taux de fongibilité des crédits à 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections et M LE MAIRE à procéder à des virements de crédits dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

2024-17 BUDGET PRIMITIF 2024 : ASSAINISSEMENT

Il est présenté au conseil municipal le projet de budget annexe Assainissement 2024 se résumant ainsi :

Il est proposé au conseil municipal de délibérer à son sujet.

BUDGET ASSAINISSEMENT

BUDGET ASSAINISSEMENT		
Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2024
011	Charges à caractère général	16 100.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 803.27 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	20 191.52 €
66	Charges financières	20 191.52 €
68	Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions	150.00 €
023	Virement à la section d'investissement	3 583.84 €
Total des dépenses de fonctionnement		51 317.09 €

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2024
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	3 317.09 €
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services	48 000.00 €
Total des recettes de fonctionnement		51 317.09 €

BUDGET ASSAINISSEMENT		
Dépenses de d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	3 835.32 €
20	Immobilisations Incorporelles	168 166.14 €
23	Immobilisations en cours	2 400 580.80 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	3 317.09 €
041	Opérations patrimoniales	- €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	29 303.78 €
Total des dépenses d'investissement		2 605 203.13 €

BUDGET ASSAINISSEMENT		
Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2024
10	Apports Dotations et réserves	432 532.53 €
040	Opérations d'ordre entre section	20 191.52 €
13	Subventions investissement	440 329.64 €
16	Emprunt et dettes assimilées	1 708 565.60 €
021	Virement de la section de fonctionnement	3 583.84 €
Total des recettes d'investissement		2 605 203.13 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le budget primitif Assainissement 2024.

Il sera présenté au conseil municipal le projet de budget annexe ZAC 2024 se résumant ainsi :

BUDGET ZAC		
Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2024
12	Charges de personnel et frais assimilés	598.01 €
65	Charges de gestion courantes	991.62 €
042	Opération d'amortissement	94 359.07 €
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	598.01 €
002	Déficit de fonctionnement reporté	7 079.91 €
Total des dépenses de fonctionnement		103 626.62 €

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2024
70	Produits de service	- €
75	Autres produits de gestion courante	8 071.53 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	94 957.08 €
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	598.01 €
Total des recettes de fonctionnement		103 626.62 €

BUDGET ZAC		
Dépenses d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2024
13	Subvention d'investissement	8 071.53 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	94 957.08 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	86 287.54 €
Total des dépenses d'investissement		189 316.15 €

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	94 957.08 €
40	Opération d'ordre de transfert entre section	94 359.07 €
Total des recettes d'investissement		189 316.15 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le budget primitif ZAC 2024.

Il sera présenté au conseil municipal le projet de budget annexe SPIC 2024 se résumant ainsi :

BUDGET SPIC		
Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2024
011	Charges à caractère général	1 348.53 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	199.33 €
66	Charges financières	773.58 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	6 517.03 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	- €
023	Virement à la section d'investissement	351.38 €
Total des dépenses de fonctionnement		9 189.85 €

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2024
002	Résultat de fonctionnement reporté	4 549.07 €
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	4 640.78 €
Total des recettes de fonctionnement		9 189.85 €

BUDGET SPIC		
Dépenses d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	6 785.82 €
21	Immobilisations corporelles	2 075.91 €
Total des dépenses d'investissement		8 861.73 €

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2024
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 993.32 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	6 517.03 €
021	Virement de la section de fonctionnement	351.38 €
Total des recettes d'investissement		8 861.73 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le budget primitif SPIC 2024.

2024-20 ADRESSAGE ET NUMEROTATION DES HAMEAUX

L'article 169 de la Loi 3DS reconnaît pleinement la compétence de la commune en matière d'adresse. Le conseil municipal est en charge des dénominations des voies et lieux-dits et de leur numérotation. C'est une obligation pour toutes les communes. Le décret d'application publié le 11 août en prévoit les modalités d'application.

Des adresses à jour, c'est la garantie pour une commune de voir ses commerces et activités économiques bien référencés, ses habitants plus rapidement secourus. Pour tous, c'est aussi le gage d'un accès rapide à la fibre et aux services publics en ligne.

Il est demandé aux communes de dénommer les « voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation ».

De plus, les noms de voies et les numéros font partie des données de référence à transmettre en open data à la Base Adresse Nationale. Le décret indique que les communes de 2 000 habitants et moins, devront effectuer la première mise à disposition au plus tard le 1er juin 2024.

Un travail d'adressage a été engagé sur la commune.

Il sera proposé au conseil municipal de délibérer sur l'adressage et la numérotation de hameaux qui en sont à ce jour dépourvus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **Approuve** le projet d'adressage présenté tel que :

- 2 et 4 Brin
- 1 Beauséjour
- 3 Beauséjour
- 2 Le Champ Fleuri
- 1 Chemin des Poiriers
- 1 Bis Darancel
- 1 Flux
- 2 et 4 Heuzé
- 2 La Babelais
- 4 La Basse Babelais
- 1 La Bouillonais
- 1 La Bouliais
- 2 La Budorais
- 2 La Couvrie
- 2 La Rabetterie
- 2 La Foutelais
- 1 La Maison Blanche
- 2 La Molière
- 1 et 3 La Tillarderie
- 1 et 3 La Vallée du Tertre
- 2 La Basse Cour
- 1 Le Clos Almot
- 8 La Halte
- 10 Bis Le Jardin d'en Haut
- 1 Le Mariage
- 1 et 3 Le Meseray
- 1 Le Mortier
- 2 Le Moulin d'Abas
- 2 Le pont de Darancel
- 2 Les Cours Roger
- 2, 4, 6, et 8 Mont
- 3 Le Louvre
- 4 Rue de la Mairie
- 1 Ecluse du Dialay
- 1 Bel Air
- 4 Bis, 48Bis La Ratulais
- 2 Bis Les Préaux
- 10 Bis Rue Bergamotte
- 12 Montgermont
- 3Bis Maineuf
- 1 Bis, 1 Ter, 5 Ter, 8 Bis, 20 Bis La Haute Touche
- 2 Lessard
- 2 Les Champs Blancs
- 17 La Guéhardière
- 1 et 3 Le Bois Geffroy
- 5 Bis Les Préaux
- 1 et 2 Le Bois Marie
- 2 et 4 Les Longrais

- **Autorise** M LE MAIRE à entreprendre toute démarche afin de mettre en œuvre cette délibération.

2024-21 FGDON : INDEMNITE DE PIEGEAGE

La commune indemnise chaque année des frais de route et de munitions les membres du FGDON qui sont intervenus sur la commune pour le piégeage de ragondin.

La demande d'indemnisation sera présentée au conseil municipal qui sera invité à délibérer à son sujet.

Pour rappel, le conseil municipal avait délibéré en 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 en faveur de l'attribution de 300€ d'indemnité.

M VITEL souhaite savoir s'ils interviennent directement sur les nids de frelons asiatiques.

M LE MAIRE indique que ces prestations sont sous traitées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'attribution et le versement d'une subvention de 300.00€ au FGDON au titre des indemnités de piégeage.

INFORMATIONS DIVERSES :

Etude du centre bourg :

L'étude est toujours en cours. Un relevé topographique sera réalisé courant du mois de mars.

Projet Neotoa/Centre bourg :

Après échange avec Neotoa, il semble que le projet soit trop petit pour être financièrement viable.

D'autres propositions interviendront au cours du mois de mai afin que ce projet voit le jour.

Réunion de quartier :

Samedi 23/03 à 10h30 / Quartier Ratulais/Croix de brin

DEVIS SIGNES :

- Entreprise : CHAMPENOIS
Objet : Fournitures et de produits d'entretien
Montant : 1 602.56€ TTC

- Entreprise : APRESSE
Objet : Abonnement bibliothèque
Montant : 608.70€ TTC

- Entreprise : LA JOURDANIERE
Objet : Achat d'un camion
Montant : 12 962.40€ TTC

La date du prochain conseil municipal est fixée au 10 avril 2024 à 20h00.